

Cette lettre d'information vous présente :

- [Une actualité prudentielle](#)
- [Une actualité comptable](#)
- [Une actualité ESG](#)
- [Nos autres actualités](#)
- [Nos publications KPMG concernant le secteur bancaire](#)
- [Nos émissions de radio](#)

Actualité prudentielle

Ajustement du taux de pondération en Norvège des expositions garanties par un bien immobilier

L'EBA a publié le 7 juin 2024 un avis portant sur l'intention des autorités norvégiennes de modifier le taux de pondération des expositions garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers commerciaux.

 Pour plus de détails, cliquez ici

Consultations EBA sur le risque opérationnel

L'EBA a mis en consultation le 6 juin 2024 trois projets de RTS portant sur le risque opérationnel entrant dans le cadre de sa feuille pour la mise en œuvre du paquet bancaire CRR3 / CRD6.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Risque de contrepartie SA-CCR

L'EBA a publié le 24 juin 2024 son projet final de RTS sur l'approche standardisée du risque de crédit de contrepartie (SA-CCR) dans le cadre de sa feuille de route pour la mise en œuvre du paquet bancaire CRR3/CRD6.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Finalisation de la phase 1 des états Pilier 3 dans la mouture CRR3

L'EBA a publié le 21 juin 2024 la version finale de son ITS relatif aux états Pilier 3 dans le cadre de sa feuille de route sur la mise en œuvre du paquet bancaire CRR3/CRD6.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Evaluation de la matérialité des extensions et modifications de modèles

L'EBA a publié le 20 juin 2024 son projet final de RTS sur les conditions d'évaluation de la matérialité des extensions et modifications de modèles, ainsi que des changements apportés au sous-ensemble des facteurs de risque modélisables, applicables dans le cadre des règles de FRTB.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Publication du package réglementaire de l'EBA dans le cadre de la réglementation des marchés de crypto-actifs

L'EBA a publié le 19 juin 2024 un ensemble de normes techniques et de lignes directrices dans le cadre du règlement MiCAR sur les thèmes du reporting, des tests de résistance en matière de liquidité et des collèges de surveillance.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Finalisation de la phase 1 du reporting prudentiel (COREP) dans la mouture CRR3

L'EBA a publié le 9 juillet 2024 la version finale de son ITS relatif aux états du reporting prudentiel COREP dans le cadre de sa feuille de route sur la mise en œuvre du paquet bancaire CRR3/CRD6.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Matérialité des expositions au risque de CVA

L'EBA a lancé le 8 juillet 2024 une consultation sur un projet RTS visant à préciser les conditions et les critères pour évaluer si les expositions au risque de CVA découlant des transactions de financement de titres évalués à la juste valeur sont significatives, et la fréquence de cette évaluation.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Mise à jour de la liste des autres établissements d'importance systémique

L'EBA a mis à jour le 11 juillet 2024 la liste des autres établissements d'importance systémique (O-SII) dans l'UE, en plus des établissements d'importance systémique mondiale (G-SII), conformément aux critères harmonisés définis par l'EBA.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Processus de décision conjointe pour l'autorisation des modèles internes

L'EBA a lancé le 16 juillet 2024 une consultation visant à modifier le règlement d'exécution sur le processus de décision conjointe pour l'autorisation des modèles internes dans le cadre du règlement CRR.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la feuille de route de l'EBA pour la mise en œuvre du paquet bancaire CRR3/CRD6.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Nouveaux reportings pour superviser la conformité des émetteurs aux exigences de MiCAR

L'EBA a lancé le 15 juillet 2024 une consultation sur un projet de lignes directrices concernant les exigences de reporting visant à aider les autorités compétentes et l'EBA à accomplir leurs missions dans le cadre du règlement sur les marchés des crypto-actifs (MiCAR).

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Programme Européen d'Examen Prudentiel pour l'exercice 2025

L'EBA a publié, le 8 juillet 2024, son programme européen d'examen prudentiel qui fait écho à l'article 107 de la directive CRD, qui confie à l'EBA la mission de promouvoir l'harmonisation des pratiques au sein des autorités de régulation européennes.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Mise à jour par l'EBA de la méthodologie des stress-tests 2025

L'EBA a publié, le 5 juillet 2024, un projet de mise à jour de la méthodologie et des templates relatifs à l'exercice des stress-test 2025 dans l'Union Européenne.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Actualité comptable

**Congés payés en périodes d'arrêt de travail :
conséquences comptables des évolutions législatives**

Le gouvernement français a annoncé, le 22 avril 2024, l'adoption de la loi concernant les DDADUE avec l'entrée en vigueur de nouvelles règles concernant l'acquisition de congés payés pour les salariés en situation d'arrêt maladie. La Commission des études comptables de la CNCC propose, dans une note en date du 4 juillet, une clarification des conséquences comptables induites par les évolutions législatives en matière de congés payés en périodes d'arrêts de travail.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

« First Impressions » sur la nouvelle norme IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers

L'IASB a publié le 9 avril 2024 IFRS 18 et sera applicable de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 (sous réserve de son adoption par l'Union Européenne). La [publication](#) First Impressions de KPMG International relative à la nouvelle norme IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers peut donc vous aiguiller. Ce « First Impressions » vient en complément de [l'article](#) ainsi que du [guide synthétique](#) de KPMG International.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Décryptage de l'ED : Business Combinations - Disclosures, Goodwill and Impairment

l'IASB a publié le 14 mars 2024, des amendements visant d'une part à enrichir les informations communiquées sur les acquisitions d'entreprises (IFRS 3) et d'autre part à simplifier le calcul de la valeur d'utilité dans les tests de dépréciation (IAS 36).

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

IFRS – Amendements ciblés aux IFRS

l'IASB a publié le 18 juillet 2024, le Volume 11 contenant des amendements mineurs à IFRS 9 Instruments financiers et à quatre autres normes comptables. Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 sous réserve de leur adoption par l'Union européenne

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Actualité ESG

Publication du nouveau guide de l'ANC sur le déploiement des ESRS (E4, S2, S3, S4 et G1)

L'ANC a publié le 17 juin 2024, son [deuxième guide consacré au déploiement des normes ESRS](#). Dans ce second opus, l'ANC fournit des éclairages sur les normes ESRS E4, S2, S3, S4 et G1. L'objectif de ce guide de juin 2024 est de faciliter la compréhension de certains enjeux des ESRS et d'accompagner les émetteurs dans la déclinaison opérationnelle des DR et data points de ces différentes normes. Il reprend également les thématiques traitées par le précédent guide, qui avait été publié en décembre.

Pour rappel, dans l'ANC avait traité des problématiques liées à ESRS 1, ESRS 2, E1 et S1. Ce guide complète les « Implementation guidance » publiées par l'EFRAG, ainsi que les réponses apportées dans le cadre de sa plateforme Q&A. Il n'a pas de valeur juridique, seul l'acte délégué du 31 juillet 2023 est juridiquement contraignant.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Directive (UE) 2024/1760 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité

Le Parlement Européen a publié le 5 juillet 2024, la Directive CS3D, dans le Journal Officiel. Cette Directive entrera ainsi en vigueur 20 jours après cette publication et la première vague d'entreprises sera légalement liée par la CS3D à partir du troisième trimestre 2027.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Proposition d'amélioration des informations publiées en matière de finance durable dans le cadre du règlement SFDR

L'EBA, l'EIOPA et ESMA ont publié le 18 juin 2024 un avis conjoint sur l'évaluation du règlement SFDR. Cet avis est publié dans le cadre d'un examen complet initié par la Commission Européenne du règlement SFDR et du règlement délégué.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Autres actualités

Evolution du rôle de l'EBA en matière de LCB-FT

L'EBA a publié le 26 juin 2024 un communiqué dans lequel elle accueille favorablement le nouveau cadre européen de LCB-FT. Tout en rappelant sa fierté de préparer le terrain pour la création de la nouvelle autorité de LCB-FT, l'AMLA, elle s'engage à faciliter une transition en douceur, pour faire de l'UE un lieu hostile aux crimes financiers.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Orientations de l'EBA pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les transferts de fonds et de crypto-actifs

L'EBA a publié le 4 juillet 2024 de nouvelles orientations sur les règles relatives aux informations sur les donneurs d'ordre et les bénéficiaires accompagnant les transferts de fonds (« travel rule »), portant sur les informations qui doivent accompagner les transferts de fonds et certains crypto-actifs.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Nouvel ensemble de normes techniques dans le cadre de DORA

L'EBA, l'EIOPA et l'ESMA ont publié le 17 juillet 2024 un 2ème ensemble de normes techniques dans le cadre du règlement DORA.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Politiques de rémunération en matière de genre dans le secteur financier

L'EBA a publié, le 16 juillet 2024, un rapport sur l'application des politiques de rémunération neutres en matière de genre par les

établissements de crédit et les entreprises d'investissement. Ce rapport s'appuie sur les données recueillies auprès des établissements, des entreprises d'investissement et des autorités compétentes.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Renforcement de la résilience financière avec la coordination des incidents cybernétiques

L'EBA, l'EIOPA et l'ESMA ont publié, le 17 juillet 2024, le cadre de coordination des incidents cybernétiques systémiques de l'UE (EU-SCICF) dans le contexte de la réglementation DORA. L'objectif est de renforcer la coordination entre les autorités financières et autres organismes pertinents dans l'Union Européenne, ainsi qu'avec les principaux acteurs internationaux.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Evolution des risques liés à l'intelligence artificielle dans le secteur financier

La Commission européenne a lancé, le 21 juin 2024, deux initiatives visant à évaluer l'évolution du marché et des risques liés à l'IA et à préparer la mise en œuvre du règlement afin de recueillir l'avis des acteurs des marchés financiers qui déploient ou utilisent des systèmes d'intelligence artificielle.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Renforcement de l'information due aux assurés

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique a publié, le 20 juin 2024, deux arrêtés afin de modifier le code des assurances dans le but de renforcer l'information des assurés tant sur leurs droits que sur leurs obligations.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Consécration d'un nouveau cadre européen pour la LCB-FT

Le Parlement Européen a publié, le 19 juin 2024, un ensemble de textes dans le but de renforcer les règles au sein de l'UE en matière de LCB/FT.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Publications

Taxonomie 2024, vers une communication conforme, source de transparence et de performance

Découvrez la dernière étude de KPMG [« Taxonomie 2024, vers une communication conforme, source de transparence et de performance »](#) qui décrypte les pratiques et les performances de 60 entreprises françaises face aux exigences de la Taxonomie Durable Européenne.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Guide d'élaboration des états financier intermédiaire de 2024

[Ce guide](#) aide à préparer des états financiers dans les respects des Normes Comptables IFRS et intègre des « Illustrative disclosures » et une « Disclosure checklist ».

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Banks' climate-related disclosures

Cette publication basée sur un échantillon de 35 établissements bancaires et portant sur leurs publications annuelles de 2023, montre que les banques fournissent désormais plus d'informations sur le climat. Elles s'efforcent de relier les différentes informations afin de créer un "récit" plus élaboré et compréhensible pour les utilisateurs de ces publications.

Elle se concentre sur 5 domaines de préoccupation actuels ou émergents : l'information financière, les émissions financées ou structurées, les plans de transition, les risques liés à la nature, ainsi que leur assurance.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Pulse of Banking : le GAR, un indicateur de performance durable ?

L'édition 2024 de l'étude "Pulse of Banking" de KPMG analyse les indicateurs de la taxonomie européenne publiés par 13 banques au 31 décembre 2023.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Performance trimestrielle des banques françaises au 31 Mars 2024

Cette publication présente les principaux indicateurs de performance des grands groupes bancaires français et commente les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Réflexions Réglementaires n°15

Cette publication semestrielle, riche en informations et en actualités, vous permet de suivre les principaux développements de la réglementation bancaire et leurs implications pour le secteur financier.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

KPMG Regulatory Radar

Découvrez le dernier numéro de la publication trimestrielle du réseau KPMG réalisée par le RIC (Risk Insight Center) qui analyse les nouveaux enjeux des régulateurs bancaires et du secteur financier dans son ensemble.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

KPMG SSM Insights

Découvrez les dernières publications du BCE Office de KPMG « SSM Insights Newsletter » avec une série d'articles qui traitent des sujets de préoccupation des banques européennes.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

ESG Regulatory Essentials

Découvrez la nouvelle publication du réseau KPMG réalisée par le RRIC (Risk and Regulatory Insight Center) qui décrypte les derniers développements réglementaires Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ayant un impact sur le secteur financier.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Radio KPMG

Fréquence Banque

Cette émission de Radio KPMG vous informe de l'essentiel de l'actualité réglementaire bancaire en vingt minutes.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)



Panorama de
l'actualité comptable
et réglementaire
bancaire



FRÉQUENCE
BANQUE



Emission de juin 2024

Notre dernière [édition](#) du mois de juin est disponible depuis le 27 juin 2024 sur la page de Radio KPMG, accessible via KPMG.fr et présente :

- **Tour d'horizon de l'actualité réglementaire** : traitement de la promotion immobilière dans le calcul du risque de crédit, mise à jour des données sur les systèmes de garanties des dépôts, l'externalisation des services de cloud computing...
- **Arrêté semestriel du 30 juin 2024** : temps fort du calendrier financier des banques, les arrêtés comptables doivent faire l'objet de toutes les attentions
- **Chronique verte** : présentation du 1er rapport de durabilité de la Banque de France et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

 [Pour écouter notre dernière émission, cliquez ici](#)



L'application Radio KPMG

Avec vous,
partout,
à tout moment



Contacts

Arnaud Bourdeille

Associé
Responsable du secteur Banque

Sylvie Miet

Associée FS Consulting Banque
Responsable du centre d'excellence

01.55.68.62.11



Banque

01.55.68.74.49



Mylène Miguirditchian

**Associée
Responsable de la doctrine
comptable bancaire**
01.55.68.93.87



Gilles Kolifrath

**Associé FS, KPMG Avocats
Responsable des sujets juridiques
bancaires**
01.55.68.51.16



Stéphane Salabert

**Associé FS GRC Banque
En charge des sujets Conformité
Banque**
01.55.68.73.39



kpmg.fr



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits en cliquant sur le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

«KPMG*» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, KPMG ADVISORY, KPMG ESC & GS, KPMG GCMS, ainsi que leurs filiales.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.